





Fréjus, le 31 janvier 2020

A l'attention de Mr le Recteur de l'académie de NICE 53 Avenue Cap-de-Croix, 06181 Nice

Objet: rupture du dialogue social.

Monsieur le Recteur,

La situation sociale est particulièrement tendue depuis plusieurs semaines. La mobilisation est historique par sa force et sa durée contre la réforme des retraites notamment, mais aussi contre la réforme de la transformation de la fonction publique où les commissions n'ont plus que le nom de paritaires et ne permettent plus aux élus de défendre et de représenter les personnels.

Après l'éviction des représentants des personnels dans les groupes de travail et les commissions paritaires de mobilité, nous étions peut-être réunis aujourd'hui pour la dernière fois pour examiner les recours de collègues suite aux rendezvous de carrière des professeurs de lycées professionnels.

Aucune logique n'a été entendue lors de cette CAPA PLP du 31 janvier 2020, ni concernant les appréciations élogieuses des supérieurs hiérarchiques, ni sur la cohérence des niveaux des Items.

Force est de constater que ces CAPA ne sont plus que des chambres d'enregistrement, que le dialogue social est délibérément rompu par l'Administration laissant nos collègues démunis, sans possibilités de contrôle sur leur recours. Ainsi, l'arbitraire et les contingentements sont les seules variables de notation concernant l'investissement et le dévouement des enseignants pour leurs élèves.

Les seules commissions paritaires de recours où nous siégeons cette année sont une parodie de dialogue et ce matin, nos organisations syndicales, lasses d'être méprisées et ignorées, ont quitté la séance.

Cette crise historique a été provoquée par les nombreuses contre réformes actuelles, dont les ordonnances de la loi travail, les réformes de la transformation de la voie professionnelle, de la fonction publique et de celle dite de « l'école de la confiance » ou des retraites.

L'annonce d'un acte 2 du gouvernement actuel tourné vers une soi-disant justice sociale n'est bien qu'un leurre.

Nous vous demandons Monsieur le Recteur de revenir sur les décisions imposées par votre administration lors de cette CAPA PLP.

Dans l'attente d'une réponse, nous vous prions de croire, Mr le Recteur en l'expression de notre haute considération.

Pour le SNETAA FO, Christophe SEGOND Les élus CGT Educ'action, Les élus SNUEP FSU.